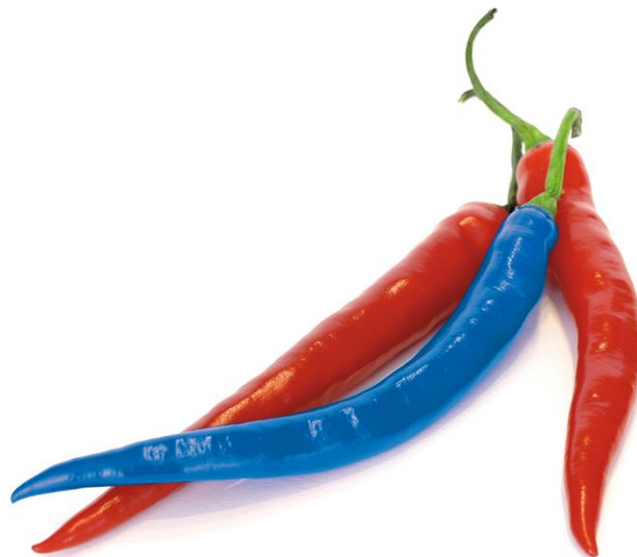




SPIRIT

Me Mamadou Ismaïlla Konaté

Lancement du livre

« la Justice en Afrique, ce grand corps malade: cas du Mali »

Rappel du dispositif

Client : Me Mamadou Ismaïlla Konaté

Produit : Lancement du livre

Objet : Couverture presse

Période : *le 26 janvier 2019*

MATRICIDE A ROCKVILLE DANS L'ETAT DU MARYLAND PAGE 2

Ousmane Camara tue sa mère Arabia Touré

IBK EN VISITE CHEZ MOUSSA TRAORÉ, LE MARDI 29 JANVIER DERNIER À DJICORONI-PARA PAGE 4

Le départ de S.B.M au cœur des échanges

N° 720 du 01 février 2019

Le Sphinx

Notre axiome, c'est la vérité, le plus haut phare de la déontologie journalistique.

16^e Année • www.lesphynxmail.info • Prix : 300 F CFA

Hebdomadaire malien

d'informations générales, d'enquêtes et d'investigation

Avenue Mamdou Konaté, Immeuble O. Diaby, Bamako, Coura

Directeur de Publication : Adama Dramé

66 78 54 95 / 76 10 42 77

CMDT

LA SAGA DES ENGRAIS TOXIQUES 1ER ÉPISODE

PAGE 3

LES SYNDICATS MALIENS FACE À L'INSTABILITÉ GOUVERNEMENTALE / AU MALI, LES ACCORDS NE CONSTITUENT PAS LE PROBLÈME, MAIS LEUR APPLICATION !

PAGE 5

COMMISSION VÉRITÉ, JUSTICE ET RÉCONCILIATION (CVJR) / FACE À LA PRESSE, OUSMANE O SIDIBÉ DE CVJR FAIT LE BILAN DE SES ACTIVITÉS 2018

PAGE 6

BIRAMA TOURÉ, 3 ANS APRÈS : SÉANCE DE LECTURE DE CORAN DANS LA FAMILLE TOURÉ SIS À BAGADADJI

«JE SOUTIENS TOUTES LES DÉCISIONS ET DÉMARCHES EN VUE DE RETROUVER BIRAMA»

LE PATRIARCHE TOURÉ

PAGE 4

BREVES ET CONFIDENCES

- Disparition des primes de logement des militaires maliens en poste à Mankaka
- Centre du Mali : Une insécurité créée et entretenue depuis Bamako
- Bamako - Quartier du Fleuve De graves désagréments pour le personnel de la délégation de l'Union Européenne et le Cardinal

N° 720

Du 01 février 2019

Société

7

Retrouvez votre journal "Le Sphinx" tous les vendredis chez votre revendeur

PAPA MAMBI : "A L'HEURE OU JE VOUS PARLE, TOUS LES INDICES PROUVENT QUE VOTRE CONFRERE ET COLLEGE BIRAMA TOURE NE VIT PLUS"

LANCEMENT DU LIVRE DE ME KONATÉ

Justice en Afrique

Ce grand corps malade

Le cas du Mali

J'avais quelque chose à dire, je ne sais pas si je l'ai suffisamment écrit, mais je l'ai dit et je suis libéré » a déclaré Mamadou Ismaila Konaté lors de la cérémonie de lancement de son livre intitulé « Justice en Afrique Ce grand corps malade Le cas du Mali » samedi dernier au Parc National.

C'était en présence des avocats, mais aussi des juges et plusieurs autres personnalités venues dire de ce qu'ils pensent de son ouvrage.

En lançant ce livre « la Justice en Afrique, ce grand corps malade : le cas du Mali », Me Mamadou Ismaila Konaté étale au grand jour les maux qui gangrèment de la justice malienne. Selon lui, il appartient aux juges de se réveiller et de la soigner. L'ancien ministre et garde des Sceaux n'a pas manqué de rendre hommage à certains de ses collègues et devanciers, notamment Me Malick Coulibaly ancien ministre de la Justice du Mali, et Ibrahim Dème, un magistrat sénégalais qui a rendu le tablier pour justement dénoncer ce qui ne va pas dans la justice de son pays.

Pour lui, le combat pour soigner la justice malienne et africaine est un devoir qui incombe à tous les citoyens.

S'adressant aux juges, l'auteur a expliqué que son passage au sein du gouvernement et le combat qu'il y a engagé n'avaient pas été bien compris par certains. « Vous m'avez suspecté d'être là contre vous. J'étais là pour vous ! Il se trouve que parmi vous, il y a des déviants... Le juge n'est pas

LANCEMENT DU LIVRE

JUSTICE EN AFRIQUE

Ce grand corps malade Le cas du Mali

Mamadou Ismaila KONATÉ

MAMADOU ISMAILA KONATÉ

Samedi 26 janvier 2019 à 16H00

Au Parc National du Mali

un personnage ordinaire. Soyez donc juge ! Si vous êtes juges, l'argent public ne souffrira pas », a-t-il dit.

Pour l'auteur, tout le Mali regarde à présent les juges qui ont une place importante dans le

redressement du pays. Il y a des gens qui sont en prison et qui ne méritent pas d'y être et d'autres qui méritent la prison qui sont libres de leurs mouvements. Si les juges et les gouvernants ne se réveillent pas, cette situation

risque bientôt de les rattraper. « Si vous ne vous réveillez pas, la justice vous trouvera à Koulouba », a-t-il conclu.

• A.M.N

TOMBOLA "NOUVELLE ANNÉE" DE MALITEL

Les premiers heureux gagnants reçoivent leurs cadeaux

Quatorze heureux gagnants de la tombola "Nouvelle Année" de Malitel ont reçu leurs cadeaux mardi dernier à l'ancienne Direction Générale de la société au quartier du fleuve à Bamako.

L e premier opérateur de téléphonie mobile Malitel a procédé le mardi 29 janvier 2019, à son ancienne Direction Générale sise au Quartier du Fleuve à la première remise officielle des prix de sa tombola "Nouvelle année" aux heureux gagnants.

Ils étaient au total 14 heureux gagnants à se frotter les mains à l'issue de la première tombola de l'année 2019 de la société de télécommunication Sotelmali Malitel dénommée "Nouvelle Année". Les 14 heureux gagnants étaient répartis en

deux groupes. Douze personnes ont gagné chacun 200.000 FCFA, et les deux autres gagnants ont remporté chacun la bagatelle somme 500.000 FCFA. En plus de leurs enveloppes, les heureux gagnants ont reçu chacun plusieurs autres cadeaux des mains de la responsable de Malitel.

Il faut noter que cette tombola "Nouvelle Année" continuera jusqu'à la fin du mois de février chez Malitel. « Être millionnaire chaque semaine ça vous dit ? ». Avec la tombola nouvelle année de Malitel, il s'agit de gagner

jusqu'à 1.700.000 FCFA par semaine.

Le principe est très simple. Il suffit d'envoyer 2019 au 35.250 et vous choisissez votre question et répondez en envoyant 1, 2, 3 ou 4 pour trouver la bonne réponse. La souscription se fait à 100 FCFA reconductible automatiquement chaque jour au même prix. Le coût des réponses est à 50 FCFA.

À noter que chaque semaine, il est prévu une cérémonie de remise des lots enlevés.

• A.M.N

TARIF DES INSERTIONS PUBLICITAIRES

ANNONCES NOIR ET BLANC
(Documents fournis)

1 Page.....200 000 FCFA
1/2 Page.....100 000 FCFA
1/4 Page.....75 000 FCFA
1/6 Page.....50 000 FCFA
1/8 Page.....25 000 FCFA

PUBLI-REPORTAGE (Couleurs avec photos)

1 Page.....400 000 FCFA
1/2 Page.....300 000 FCFA

BANDEAU A LA UNE.....75 000 FCFA

ANNONCES COULEURS

1 Page entière avec photos.....350 000 CFA
1/2 Page avec photos.....75 000 CFA

Affaire gouverneur de Kayes: le gouvernement souffle le chaud et le froid

"Notre rôle n'est pas de plaire ou de déplaire; il est de tremper la plume dans la plume" Albert LONDRES

InfoMatin
Le Quotidien des sans voix

Editorial: plaire à SBM et ne pas fâcher IBK

Opposition: point trop n'en faut

Quotidien des sans voix - 20ème Année - Edition le 29 janvier 2018 - Prix 200 FCFA www.info-matin.net contact@info-matin.net



Lutte contre l'insécurité

Le Général Salif patauge

Me Konaté: "Ce peuple ne veut que la justice"

InfoMatin

ACTUALITÉS

7

ME MAMADOU ISMAILA KONATE SUR LA JUSTICE AU MALI

"Ce peuple ne veut plus rien d'autre que la justice"

Au lendemain de sa démission du gouvernement, l'ancien garde des sceaux, Mamadou Ismaila KONATE, a été inspiré du livre « Justice en Afrique. Ce grand corps malade » le cas du Mali », dont le lancement a eu lieu, ce samedi. Dans ce bouquin de plus de 160 pages, Me KONATE démontre le faible intérêt du pouvoir pour la justice et dénonce le comportement des juges... « Je me suis libéré. Je me suis libéré », s'est confessé l'ancien ministre de la Justice Mamadou Ismaila KONATE. Il entamait ainsi son réquisitoire à l'occasion du lancement de son livre sur la justice malienne qualifiée de « Grand corps malade ». C'était en présence de plusieurs responsables du monde de la justice de notre pays, des anciens ministres, etc. au Parc national de Bamako.

En écoutant ce livre, Me Mamadou Ismaila KONATE précise qu'il n'a aucun compte politique à rendre, suite à sa démission du gouvernement du Premier ministre Modibo KEITA, après 16 mois de service. Il a affirmé s'être retiré « pour dire aux gens de se réveiller » afin de permettre à ceux-ci (les de « Grand corps malade »). C'était en situation, sinon « c'est la justice qui ira les trouver à Koulouba ».

Entre les lignes de cet ouvrage dit de diagnostic, de témoignage d'un ancien ministre de garde des sceaux, on peut lire que la justice servait dans notre pays n'est pas digne de celle d'un État souverain.

Dans un pays où moins 1 % du budget national est alloué à la justice où des juges dorment sur un sommier en fer sans matelas sans draps et sous la pluie, il est clair que « la justice n'a pas de sens » pour ce pays, s'est indigné l'auteur.

« Lorsque vous êtes seul à réfléchir la justice, à imaginer la justice, penser la justice de vouloir à la justice avec des gens qui ne pensent pas à la justice comme vous quel qu'en soit votre talent, et courage cette justice est difficile », a déclaré l'ancien ministre, expliquant le faible intérêt du pouvoir public et de la politique à la justice du pays.

Son combat pour la justice, c'était pour que personne ne viole la loi, a-t-il expliqué. Malheureusement, cet idéal est resté en état de rêve. Il voulait, à travers cet idéal, un renouveau pour son pays, parce la quasi-totalité du problème du Mali est celui de la justice.



se passe du juge et de la justice », a philosophé Me KONATE. Et il reste persuadé que les juges peuvent amener la population à changer.

« Soyez juges, les juges, soyez juges mesdames et messieurs les juges. Le jour où vous devenez juges dans ce pays, on fera attention à ce que l'on dit à Koulouba ou soit de ce que l'on fait à Koulouba. On aura en tête, l'intérêt général. (...) Tant que vous n'êtes pas juges, l'argent du public souffrira. Tant que vous n'êtes pas juges, le faible supportera la violence du fort. Tant que vous n'êtes pas juges, vous ne serez simplement pas des hommes et des femmes », a-t-il interpellé, la gorge nouée. Mais il faudrait que les juges prennent conscience que tout le Mali les regarde, que ce pays n'a plus d'espoir que par les juges.

« Ce peuple ne veut plus rien d'autre que la justice », a-t-il résumé, avant de lancer son cri de cœur : « Il est temps pour les juges de se réveiller en mettant le pays dans l'ordre par le droit et par la loi ». En respectant et en faisant respecter la loi et le droit, les juges feront honneur à leur robe. Celle-ci leur a été donnée afin qu'ils puissent défendre d'autres et non pour des juges de s'en servir en lieu et place des autres, a-t-il rappelé. Dans tous les cas, il est convaincu que le « vrai repère de l'État de droit, c'est la justice ».

Après le lancement de ce livre, avec d'autres experts africains, Me Mamadou Ismaila KONATE a fait savoir qu'il va désormais militer au sein d'une coalition africaine pour le renouveau de la justice en Afrique.

Par Sikou BAH

RENCONTRES INTERCOMMUNAUTAIRES D'ANSONGO

Reconstruire le vivre ensemble

Recoudre le tissu social, tel était l'objectif du forum de paix et de réconciliation organisé à Ansongo. Organisées par l'autorité intermédiaire du cercle, avec l'appui financier de la Giz, à travers son Projet d'Appui à la Stabilité et à la Paix (PASP), ces assises, qui ont eu lieu la semaine dernière, devront contribuer au retour de la paix et de la cohésion sociale dans ladite localité.

Partir sur de nouvelles bases pour le vivre ensemble, c'est la principale recommandation des deux journées de concertation intercommunautaire d'Ansongo. C'est pour cet objectif que les communautés d'Ansongo, à travers le ministère en charge de la Réconciliation nationale, ont donc décidé de se retrouver pendant deux jours, la semaine dernière, pour parler de paix et de cohésion sociale, dans le cercle. Les initiateurs entendent ainsi donner un coup d'accélérateur au retour de la paix et à l'unité des communautés. Pour ce faire, les participants ont fait plusieurs suggestions et recommandations.

Seydou CISSE, membre de l'autorité intermédiaire, préconise de retirer les armes aux



Abdoulaye TOURE, représentant des chefs de village et Hassane Sidi TOURE Maire d'Ansongo.

Le préfet du cercle d'Ansongo, Waly Silem SISSOKO, a saisi cette occasion pour inviter les responsables des groupes armés à contrôler aux mieux leurs agents. À l'issue de ce forum, les communautés ont décidé d'aller sur de nouvelles bases sur le vivre ensemble. Ce qui permettra de déclencher le développement du cercle après la crise sécuritaire qui secoue le Mali depuis 2012.

Par Abdoulaye QUATTARA

Le Quotidien des sans voix

jeunes pour leur insertion socio-économique. Cela permettra de renforcer la stabilité du cercle d'Ansongo, un souhait des autorités communales et nationales selon Amadou

N°6391 du Mardi 29 janvier 2018

7

Page 6

CULTURE

Tombouctou se vide de ses bibliothèques

POLITIQUE

Au Nord, la révision constitutionnelle n'est pas une priorité Page 3

NORD SUD JOURNAL

Hebdomadaire malien d'informations

N°13 du 28 janvier au 3 février 2019 - 300F CFA

www.nordsudjournal.com

SÉCURITÉ

Une tranchée et des points de contrôle autour de Gao rassurent

La MINUSMA à Gao pilote depuis quelques mois un grand projet pour la sécurisation de la Cité des Askia. Il s'agit de l'établissement de tranchées autour de la ville et de la construction de quatre points de contrôle pour lutter plus efficacement contre les vols de véhicules et autres formes d'insécurité.

Page 6

CARNET DE ROUTE :

Le trajet Tombouctou-Mopti coupe le souffle aux voyageurs

Page 8

Lucia Elmi, représentante de l'UNICEF au Mali : « 50% des enfants de 5 à 17 ans ne vont pas à l'école »

Interview

«Le Mali est malheureusement classé parmi les 10 pays au monde qui ont le taux le plus élevé de malnutrition aigüe et cela n'a pas changé depuis des années».

«Nous plaçons l'enfant au cœur de nos activités, pas uniquement en tant que bénéficiaire, mais aussi en tant qu'acteur de changement positif».

Page 4-5

LIVRE

« Justice en Afrique, ce grand corps malade : le cas du Mali », de Mamadou Ismaïla Konaté Page 8

SOCIÉTÉ

« Attoté » : un nouvel aphrodisiaque gagne du terrain à Bamako Page 8

Grèves des enseignants : Adama Fomba, secrétaire général du SYPESCO : «d'autres préavis sont déjà rédigés»

Une succession de grèves des syndicats signataires du 15 octobre 2016 paralyse l'éducation publique malienne, de la base au secondaire. Depuis la rentrée des classes 2018-2019, les huit syndicats réunis sont allés en grève trois fois 72 heures, 120 heures et 240 heures, qui prennent fin le 1er février. Pendant ce temps, certaines écoles ont entamé les épreuves du premier trimestre, boudées par les grévistes, qui dénoncent la tenue des évaluations.

Interview

Page 7

Au Nord, la révision constitutionnelle n'est pas une priorité

Déjà une semaine que le Premier ministre a nommé les membres du Comité d'experts chargés de la révision de la Constitution prévue en 2019. Qu'à cela ne tienne, la démarche est déjà contestée par certains politiciens, surtout ceux du Nord, qui y voient l'imposition d'une stratégie qui ne dit pas son nom.

Par Youssouf Ag Ibrahim

Après la tempête d'une tentative nous premier mandat, le chef de l'État, Ibrahim Boubacar Keïta, et son gouvernement ont décidé pour la seconde fois de procéder à une révision de la Constitution de 1992. Même si l'on reconnaît la nécessité de réviser la Loi fondamentale, il s'empêche que l'on peut se demander si le moment choisi est propice, vu le contexte et les priorités du pays. Les échos du Nord et du Centre du pays laissent entendre que le Mali a comme priorités la paix et la sécurité.

« Nos axes routiers et nos bases militaires font tous les jours l'objet d'attaques à mains armées. Il sera quasi impossible de se lancer dans une révision dans ces conditions », s'indigne un citoyen. À la question de la sécurité s'ajoute celle du climat politique, dans le corbe de Gao, nous confie : « le gouvernement ne sait pas à quel s'attendre tellement il y a des priorités, donc il se jette sur la révision afin de s'occuper. On n'a pas besoin d'avoir étudié les sciences politiques à Harvard ou à la Sorbonne pour savoir qu'IBK et son équipe paieraient. Nos routes font tout le temps l'objet d'attaques, nos militaires meurent par suite de mines improvisées. Au plan politique, chacun se méfie de l'autre, alors qu'on doit se



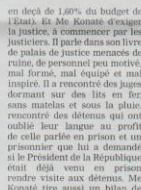
domer la main pour relancer le Mali à genoux. L'armée n'arrive pas à sécuriser le tronçon Goundam - Tombouctou, long de 80 km, nos frères qui sont dans les camps de réfugiés n'arrivent pas à revenir car les conditions ne sont pas réunies. Voilà les priorités auxquelles le gouvernement doit tout de suite faire face, en plus des grèves incessantes et de la corruption qui gangrène notre administration. Mais non, on nous parle de révision constitutionnelle... Préférer garder l'anonymat, une chose du Nord s'inquiète : j'ai voté pour IBK, je suis même élu RPM, mais cette affaire de révision ne m'enchante point en ce moment. Nous sommes quelques rares personnes à pouvoir profiter de cette révision, mais jusqu'à quand ? S'il le faut, la révision doit arranger tout le monde, mais on sait que l'opposition, même au plus haut niveau, n'y a pas été associée. Mais la n'est pas le problème. Je pense qu'on doit faire en sorte que nos seurs réfugiées puissent revenir par nos routes, que l'on puisse parler et faire la paix. On a beau être maire, député, Président de la République, ce sont des personnes, des hommes et femmes, que l'on dirige. La révision ne doit pas être notre priorité aujourd'hui, même si c'est une exigence de l'Accord. Entre nous et nos

« Justice en Afrique, ce grand corps malade : le cas du Mali », de Mamadou Ismaïla Konaté
La nouvelle œuvre littéraire de Mamadou Ismaïla Konaté a été lancée au Mali le samedi 26 janvier. Une œuvre au titre accrocheur et parlant de l'actualité éditée par La Sahélienne.

Par Youssouf Ag Ibrahim

« Justice en Afrique, ce grand corps malade : le cas du Mali ». C'est le titre du tout premier livre de Mamadou Ismaïla Konaté, ancien ministre de la Justice, dont le lancement a eu lieu le samedi 25 dernier au Parc national de Bamako. Au rendez-vous, des hommes de lettres, des amoureux de la littérature et surtout des amis de la justice, pour écouter le témoignage de celui qui, il y a quelques années, était le Gardien des sceaux de l'État. On était curieux de savoir ce que cette œuvre cachait entre ses feuilles.

« Luttas farouches »
Eh bien, Mamadou Ismaïla Konaté n'y est pas allé avec la langue de bois. Selon lui, la justice en Afrique est malade et celle du Mali n'y fait pas exception. Mamadou Ismaïla Konaté parle dans son livre de son passage au ministère de la Justice, où il dit avoir mené des « luttas farouches » afin que les choses changent, aussi bien pour les justiciables que pour les justiciers, et pour que les justiciables aient enfin confiance en la justice. « J'ai essayé de retracer les points faibles et les points forts d'une fonction ministérielle que j'ai occupée pendant 16 ans. Durant cette fonction, j'ai eu l'occasion de me rendre compte d'un certain nombre de choses que nous nous sommes à nous. Il s'agit de la question morale, de la justice, de l'engagement des gens en faveur de la justice et de la transparence au sein de la justice. Il faut que les ministres de la justice soient conscients qu'ils sont là, en situation de fonction, pour les autres. Faire en sorte que la régulation



en 1997, du budget de l'État. Et M. Konaté d'exiger la justice, à commencer par les Justiciers. Il parle dans son livre de palais de justice menacés de ruine, de personnel peu motivé, mal formé, mal équipé et mal inspiré. Il a rencontré des juges dormant sur des lits en fer, sans matelas et sous la pluie, rencontré des détenus qui ont oublié leur langue au profit de celle parlée en prison et un procureur que lui a demandé si le Président de la République était déjà venu en prison rendre visite aux détenus. M. Konaté tire aussi un bilan de son passage à la chancellerie et préconise un vaste programme de réforme, aussi bien sur le plan normatif qu'en matière de formation professionnelle, en passant par la construction et la réhabilitation des infrastructures, judiciaires et pénitentiaires, les bâtiments, les hommes, les textes, les procédures.

« Des juges » mal dans leur peau »
Malgré sa ferme volonté d'imprimer sa marque à la justice de son pays, M. Konaté dit être hélas à l'indifférence, peut-être due à l'ignorance ou à l'insouciance générale. Il déplore une justice aux ordres, élogieuse, qui peine à assumer ses responsabilités envers et contre tous et qui prêterait plus d'attention à l'honneur du plus fort qu'à la souffrance du plus faible. On perçoit qu'en 16 mois à la tête du ministère de la Justice M. Konaté a compris que le juge malien, car c'est de lui dont il s'agit, est mal dans sa peau et mal à son corps et à son esprit. Car ce grand corps qu'est la justice malienne est malade.

Réformes : l'État doit se baser sur la communication pour réussir sa révision constitutionnelle

La plupart des échecs des projets concernant la Nation sont dus à un déficit de communication. Le gouvernement IBK a les pieds à l'étrier sur son projet de réformes constitutionnelles, nécessaire, mais qui risque d'être ravalé si la communication ne passe pas.

Par khadydiatou SANOGO

Après bien des remous, c'est un vieux projet de loi qui revient. En effet, le gouvernement a remis sur la table le projet de révision constitutionnelle et le Premier ministre Soumeybou Boubaye Maliga a nommé un Comité d'experts pour y travailler. Ces réformes, au-delà d'être des recommandations pour la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation avec le Mali, ont une portée plus fondamentale pour répondre aux orientations du pays. Surtout, elles se doivent d'être inclusives et ne peuvent succomber se faire sans l'ensemble des formations politiques et sans le peuple. D'où la nécessité du dialogue politique, voire d'un dialogue national, pour réussir. Le Premier ministre aurait dû associer la classe politique à la nomination des experts, car seules les propositions, issues de ses échanges avec les autres acteurs pour l'élaboration de l'avant-projet de loi portant révision de la Constitution pourront trouver un consensus. Pour l'heure, il n'y a aucune fuite. On ignore ce qui sera soumis au référendum, mais à penser à sa communication, au risque de la répétition du scénario de 2018.



ERADICATION DU VER DE GUINEE : P.5

Zéro cas humain depuis trois ans au Mali



L'Indicateur Du Renouveau

Condition d'informations générales
Siège social : MédiaBoulevard 100 mètres du 3ème Pont International du Renouveau
N°10140001 du 29 janvier 2018 - Prix 500 F CFA
Tél : 00 223 22 10 51 06 17 - Fax 22 10 51 06 17

CE QUE JE PENSE! P.3

Est-il opportun de faire évoluer les relations le Mali et Israël ?

EN UN MOT Motion de censure



l'entente est aujourd'hui la chose la moins partagée au sein de la majorité présidentielle. Alors que l'on croyait la fin des querelles intestines entre le parti présidentiel, le Rassemblement pour le Mali (RPM) et le Premier ministre après une rencontre Triéla-SBM, des informations font état d'une crise en sous-sol.

La crise est tellement profonde que le président du RPM, Dr. Triéla, n'arrive plus à s'en cacher à chacune de ses sorties. C'est le cas lors de sa rencontre avec le chef de file de l'opposition, "Nous avons convenu avec l'URD de prendre notre responsabilité", a-t-il déclaré pour confirmer l'accord qui lie son parti à celui de Soumaila Cissé. Est-ce le début d'une manœuvre pour déstabiliser le chef du gouvernement ? SiBM est l'obstacle de la réconciliation entre l'URD et ses opposants ?

Au sein de la classe politique, son nom revient avec insistance et certains estiment qu'il constitue réellement le facteur de blocage. Ce qui complique davantage la réussite des réformes en cours. La situation se corse à tel point que certains partis politiques (majorité, opposition) ne cachent plus leurs intentions de passer par une motion de censure.

Fis, malgré la récente rencontre entre Bocar Triéla et Soumaila Cissé, Baber Gano a fait la multiplication du soutien aux actions du chef de l'Etat, la crise de confiance reste toujours latente.

DAK

TRIBUNAL DE LA COMMUNE IV P.3

La "presse" à la barre aujourd'hui



Des forces vives observent : "Tout sur le point de..."

ECOLE MALIENNE : Une nouvelle grève de 312 heures des enseignants en vue

PARTI PRÉSIDENTIEL : P.3

Me Baber Gano dénonce un complot éventré contre le RPM



Actualité

L'Indicateur n°2790 du mardi 29 janvier 2019

TRIBUNAL DE LA COMMUNE IV

La "presse" à la barre aujourd'hui

Trois journalistes maliens comparaitront ce mardi 29 janvier au tribunal de première instance de la Commune IV dans deux affaires différentes.



Haber Maiga, promoteur et directeur de publication de l'hebdomadaire Azalai Express est attaqué par le patron de la société Wassoul'Or, Aliou Boubacar Diallo. Le candidat malheureux à la présidentielle de juillet a attaqué le journaliste en justice le 17 décembre 2018 pour l'un de ses posts sur le réseau social Facebook.

"Le personnel de Wassoul'Or est à 7 mois sans salaire", avait écrit le journaliste sur sa page facebook, le 9 décembre 2018. Sa publication a fait l'objet de beaucoup de partage et a suscité un débat houleux entre lui et un cadre de la société minière en commentaire.

Haber comparait aujourd'hui en citation directe. Un procès historique. Car c'est la justice qui a été saisie pour la première fois d'un journaliste assigné en justice pour une publication sur un réseau social.

Historique aussi par l'absence d'une loi qui régit l'internet en général et les médias sociaux en particulier en République du Mali.

Après Harber, le 27 décembre dernier, le POG de la pharmacie populaire du Mali a lui aussi assigné Bruno Dito Segbedi, directeur de publication du journal Mali Horizon et Amadou Djim du journal le Point. Moussa Sanogo en veut aux deux confrères pour des articles qu'il juge diffamatoires.

Des organisations professionnelles de la presse appellent les journalistes à la mobilisation. Le président de l'Association des éditeurs de la presse privée (Assep), Bassiki Touré, invite tous les directeurs de publication à aller soutenir les confrères.

Maliki Diallo

TRANSPARENCE DE LA JUSTICE : Me Mamadou Ismaïl Konaté dénonce l'injustice dans un nouvel ouvrage

"Justice en Afrique, le grand corps malade, cas du Mali", est le titre du nouveau livre de l'ancien ministre de la Justice, Me Mamadou Ismaïl Konaté. Ce livre de 164 pages évoque les maux qui minent ce métier et donne aussi les pistes de solution pour une justice irrévocable. La cérémonie du lancement officiel a eu lieu samedi dernier au Parc national.



Dans cet ouvrage de 164 pages, l'auteur ne va pas avec le dos de la cuillère pour dénoncer les véritables maux qui minent ce secteur. Le ton est grave, la mise en scène l'impact, il faut impacter l'intérêt général. Lorsque j'ai hurlé pour qu'on puisse me montrer mon budget, on m'a mis un petit bout de budget en me promettant de le remettre encore. Quand je suis parti du ministère de la Justice, le budget était à 0,54 %, il a encore chuté. Ceci n'est pas la première dignité d'un Etat de droit, à-t-il écrit.

Pour Me Mamadou Ismaïl Konaté, la justice malienne se porte mal. "L'Etat de la justice est mauvais, des bâtiments s'écroulent et les matériaux sont presque inexistants. Des hommes sont totalement découragés, le justiciable lui-même est demandeur d'une justice de qualité. Les pouvoirs publics doivent prendre conscience, faire en sorte que les engagements politiques se transforment en une forte présence d'une justice au profit des justiciables", a-t-il ajouté.

Séduite par cet ouvrage de l'ancien ministre de la Justice, la juge Waigala Maléko Bouchoum a affirmé que la réforme de la justice en Afrique est devenue une urgence. Aussi, elle a souhaité l'augmentation du budget alloué à ce département. "Au Mali, une réforme profonde du budget de fonctionnement de la justice permettra d'assurer plus encore mois, lorsque l'on se confronte aux difficultés qui ont été les miennes, qui sont des difficultés tout à fait inhérentes à la fonction de ministre, je me suis simplement rappelé que pour être ministre, il faut servir à quelque chose. Et pour servir à quelque chose, il faut impacter l'intérêt général. Lorsque j'ai hurlé pour qu'on puisse me montrer mon budget, on m'a mis un petit bout de budget en me promettant de le remettre encore. Quand je suis parti du ministère de la Justice, le budget était à 0,54 %, il a encore chuté. Ceci n'est pas la première dignité d'un Etat de droit, à-t-il écrit.

Après 16 mois passés à la tête de ce département, l'ancien Garde des Sceaux a fait un regard rétrospectif sur sa gestion. Il exploitera par ailleurs le déstabilisé du politique pour la justice. "Au bout de 16 mois, lorsque l'on se confronte aux difficultés qui ont été les miennes, qui sont des difficultés tout à fait inhérentes à la fonction de ministre, je me suis simplement rappelé que pour être ministre, il faut servir à quelque chose. Et pour servir à quelque chose, il faut impacter l'intérêt général. Lorsque j'ai hurlé pour qu'on puisse me montrer mon budget, on m'a mis un petit bout de budget en me promettant de le remettre encore. Quand je suis parti du ministère de la Justice, le budget était à 0,54 %, il a encore chuté. Ceci n'est pas la première dignité d'un Etat de droit, à-t-il écrit.

Y. Doumbia

ECOLE MALIENNE : Une nouvelle grève de 312 heures des enseignants en vue

Au moment où les enseignants observent une grève de 240 heures, une autre se pointe à l'horizon. Le collectif des syndicats de l'éducation du 15 octobre 2018 vient de déposer un nouveau préavis de 312 heures sur la table du gouvernement. Elle commence le 13 février 2019 si rien n'est fait d'ici là.



Le bras de fer qui oppose le gouvernement et le Collectif des syndicats de l'éducation du 15 octobre 2018 se corse avec un nouveau préavis des syndicalistes sur la table du ministère du Travail et de la Fonction publique. Le Collectif des syndicats de l'éducation projette une nouvelle grève de 13 jours soit 312 heures à compter du 13 février prochain. Il découle de l'échec des négociations entre les deux parties la semaine dernière. La grève en cours débute le lundi 21 janvier prochain, soit dix jours sans cours. Les élèves et les parents, victimes de ce blocage, ont manifesté la semaine dernière dans plusieurs localités du pays pour demander la reprise des cours. Les parents d'élèves de Kayes ont manifesté le mercredi dernier pour interpeller les plus hautes autorités à trouver une solution au problème. La ville de Kita avait embolisé le pas à Kayes. Dans la ville de Sikasso, la tension était à son comble la semaine dernière. Les élèves en colère ont tenté d'envahir l'académie de la ville pour protester contre l'inertie des autorités. Il a fallu la présence massive des forces de l'ordre pour disperser les manifestants avec les gaz lacrymogènes. Ces différentes manifestations semblaient ne pas porter fruits au vu de ce nouveau préavis du Collectif des syndicats de l'éducation suite à l'échec des négociations. Nous que plusieurs points avaient fait l'objet de désaccord entre les deux parties durant les précédentes négociations. Il s'agit de : l'octroi d'une prime de documentation ; l'octroi d'une prime de logement ; l'application immédiate et effective du décret N° 2018/0001 PRM du 15 janvier 2018 fixant les conditions et modalités d'octroi de l'indemnité de déplacement et de mission ; la lecture immédiate du décret N° 528/PRM du 21 juin 2013 portant allocations d'indemnités au personnel chargé de l'organisation des examens et concours professionnels

en ses articles 1, 2 et 3 ; l'annulation des décrets N° 2018/0000 PRM du 19 octobre 2018 fixant les attributions spécifiques des membres du gouvernement et N° 2018/0001 PRM du 19 octobre 2018 fixant les attributions des services publics entre la primature et les départements ministériels ; l'accès des enseignants fonctionnaires des collectivités aux services centraux de l'Etat. En attendant une solution, les élèves des établissements vont devoir patienter.

Y. Doumbia

Télécom
Malitel célèbre ses cadres les plus méritants



« Seules les nations débarrassées de haine et en paix avec elles-mêmes peuvent avancer... »

Le Tjikan
Prix : 300 F CFA
TBI-hebdomadaire d'informations générales N° 509 Mardi 29 Janvier 2018
Siège : Ouolofobougou Bolibana - Av. Cheick Zayed - Tél. : (+223) 20 22 37 74
Cell. : 78 36 85 57 / 63 16 23 60 / Email : journaletjikan@gmail.com

Assemblée Générale Elective de l'AJRESMA



Un exemple pour les autres associations



Douanes LE PLAN DE BATAILLE DE MAHAMET DOUCARA EN CINQ AXES



Sous le commandement de l'Inspecteur général, Mahamet Doucara, les services de douane doivent mobiliser la bagatelle de 689,1 milliards francs CFA en 2019. Les stratégies du gabelou en chef en cinq axes pour atteindre cet objectif.

Entre Toye et Matomo dans le cercle de Ké-Macina
Un véhicule des FAMAS saute sur une mine P.5



Dr Nango Dembélé, président de la Fédération RPM de Sikasso
"Nous devons faire table rase de toutes les dissensions qui ont secoué des sections" P.5

Justice P.3
Mamadou Ismaïla Konaté porte le fer dans la plaie

EDUCATION
N° 509
Mardi 19 Janvier 2018

Célébration du 4ème anniversaire du Centre Nelson Mandela Une journée pleine d'émotion

Le samedi 26 janvier dernier a eu lieu à Boll-Sema, la célébration du 4ème anniversaire de l'ouverture du Centre Nelson Mandela. C'était en présence de Mahamane Touré, chargé de la coopération au niveau de la Mairie du District de Bamako, de Sylla Fatoumata Cissé, chef de cabinet du ministre de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille et de Boundi Mah Sacko, coordinatrice dudit centre.

« Ce que nous avons vu nous a surpris et a créé une forte émotion au sein de la délégation qui a accompagné le maire. Ce jour-là, le maire est sorti les larmes aux yeux », a expliqué M. Touré. Pour lui, l'entretien d'un enfant demande beaucoup de charges en termes de temps et d'énergie à plus forte raison pour lequel un qui en plus de ses propres enfants, s'occupe d'une cinquantaine d'enfants.

Il a remercié et félicité la coordinatrice du Centre. Avant d'encourager dans tout ce qu'elle fait pour les enfants.

« Il est possible que dans ce centre, nous avons le futur président du Mali, qui sait même un Général », a-t-il indiqué.

« Il faudrait des gens pour les assister et pour les accompagner. Je suis là pour l'engagement du maire du District de Bamako à accompagner

ce que vous faites pour ce pays, c'est pour le Mali que vous êtes en train d'investir, c'est un projet pour aider le Mali », a-t-il insisté.

Pour sa part, Mme Sylla Fatoumata Cissé s'est dite étonnée à plus d'un titre dans la mesure où ce centre est en train de faire ce que l'Etat doit faire. Selon elle, ces enfants ont vraiment besoin d'affection.

« Ces actions que vous menez au sein de ce centre vont en droite ligne avec les missions et les orientations de notre département qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie ainsi que l'épanouissement des enfants », a souligné la représentante du ministre de la Promotion de la

Femme, de l'Enfant et de la Famille.

La coordinatrice du centre Boundi Mah Sacko quant à elle a remercié tous ses collaborateurs ainsi que les donateurs, ceux du Mali et les Maliens de l'extérieur pour tout ce qu'ils font pour les enfants. Avant de solliciter l'aide des bonnes volontés pour l'épanouissement de ces enfants en situation difficile.

La cérémonie a été marquée par des prestations d'artistes entre autres, Djénaba Sack, l'honorable Souleymane Keita dit Kanté.

A noter que le centre héberge actuellement 52 enfants dont 14 filles et 38 garçons âgés de 0 à 11 ans.



Justice Mamadou Ismaïla Konaté porte le fer dans la plaie

Me Mamadou Ismaïla Konaté, ancien ministre de la Justice a procédé au lancement officiel de son ouvrage intitulé : « Justice en Afrique, ce grand corps malade. Le cas du Mali (Un ancien ministre témoigne) ». C'était le samedi 26 janvier dernier au Parc national. Dans cet ouvrage de 164 pages, l'auteur dépeint les nombreux maux qui minent l'institution judiciaire en Afrique et plus précisément au Mali.

« Par Moussa Sékou Diaby

En effet, dans son livre, Me Konaté pose les jalons d'une refondation de la justice en Afrique et au Mali qui est minée par un manque de formation professionnelle, de moyens financiers et matériels. Sans oublier les compromis, les impunités, la corruption, le favoritisme, les plaintes qui demeurent sans suite et les justices sans justice, etc.

Dans son exposé, Me Konaté a expliqué l'importance et le rôle de la justice dans une société. Selon lui, de Koulibaly à Sékou Touré en passant par Hamadou, tout le monde craint le juge. C'est pourquoi, il a jugé dommage que le juge ne se rende pas compte qu'il est craint et qu'il est puissant.

« Messieurs et mesdames les juges, tant qu'il y aura un seul délinquant parmi vous, que vous ne retournez pas à la maison, vous aurez du mal à juger les autres. Ce pays souffre, il souffre de l'absence de justice, il souffre de la corruption que nous attendons du juge parce que le juge n'est pas un personnage ordinaire. Soyez juges mesdames et messieurs les juges, le jour où vous êtes jugés dans ce pays, on fera attention à ce que l'on dit, ce que l'on fait à Koulibaly, on aura en tête l'intérêt général. Tant que vous n'êtes pas jugés, l'argent public souffrira, le faible supportera la violence du fort », a-t-il insisté devant plusieurs juges.

Avant de reconnaître certaines difficultés qui compliquent le travail des personnes qui se battent pour la justice. Des difficultés qu'il a connues lors de son passage au département de la Justice.

« Lorsque vous êtes tout seul à réfléchir la justice, à vouloir la justice avec des gens qui ne pensent pas la justice comme vous, quel que soit votre courage, votre engagement, cette justice est difficile », a-t-il indiqué.

Malgré ces difficultés, il demande aux magistrats de ne pas baisser les bras

le vrai repère de l'état de droit, c'est la justice.

« Quand vous allez dans un pays, visitez la justice, visitez la prison, elles vous donnent un reflet de l'état de droit dans le pays », a-t-il conseillé.

Par ailleurs, il a déploré l'absence d'un musée de la justice pour rappeler les charges des premiers hommes et femmes de cette institution qui ne sont plus dans ce monde.

« Comment voulez-vous imaginer une justice digne de ce nom sans histoire ? Ils sont nombreux ici, les juges de qualité qui donnent le meilleur d'eux-mêmes dans les conditions difficiles. J'ai vu le juge de Toukoto, dormir sur un sommier en fer sans matelas, sans drap et sous le pluie... », a-t-il déclaré. Avant de demander aux uns et aux autres de lire son ouvrage et d'apporter des critiques.

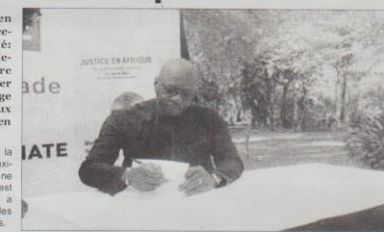
Pour répondre à certaines prières de position qui soulignent qu'il a écrit ce livre parce qu'il a été viré du gouvernement, Me Konaté dira qu'il n'a de compte à rendre avec personne.

« J'ai eu des relations cordiales et franches avec le président de la République, je connais très bien le Premier ministre et l'ensemble du gouvernement », a-t-il précisé.

Selon Waigalo Malado Boccum, magistrat, l'auteur pointe du doigt le manque d'indépendance du juge vis-à-vis du politique, dénonce l'impartialité des juges, décrie l'éloignement des populations des lieux de justice sans oublier le manque et l'insuffisance de formations professionnelles des juges.

« Ce livre d'un avocat et ancien Garde des Sceaux est à la fois un livre diagnostique et un livre libérateur. L'auteur dégage sa perception de la justice de son pays, le maintien de l'insubordination et du magistrat dans la précarité et l'assistanat par les politiques », a-t-elle ajouté.

A noter que l'auteur est diplômé en Droit des Affaires de l'Université de Bordeaux 1. Il est avocat, inscrit aux Barreaux du Mali et de Paris, auteur de plusieurs articles publiés dans les revues spécialisées de Droit des Affaires.



Je suis jeune, je suis éveillé, j'ai le réflexe de la salubrité !

CHAMPIONNAT DE PREMIERE DIVISION DE BASKET P.11

La 2^e journée ne profite pas au Stade

édition quotidienne de Jamana
Le premier journal privé du Mali

www.lesechos.ml N°5152 du mardi 29 janvier 2018 - 29^e année - Mali : 300 CFA

BATIMENTS A BAMAKO P.5

Lachasse aux constructions non conformes

Sur instruction du ministre de tutelle, le directeur national de l'Urbanisme et de l'Habitat a effectué des visites inopinées sur certains chantiers, afin de dénoncer les constructions pouvant représenter un danger pour les populations. Ces visites de deux jours qui ont eu lieu les jeudi 24 et vendredi 25 janvier ont conduit Dissa Coulibaly et son équipe à Sotuba ACI et à Hamdallaye ACI 2000. Deux zones où des constructions sortent de terre comme des champignons.

CCMD-BRE DE MADINA DIASSA (YANFOLILA) P.4

ANSONGO P.8
Un dialogue pour la paix et la cohésion

ME MAMADOU P.9
ISMAILA KONATE
"La justice : ce grand corps malade"

Sauvegarder coûte que coûte la race N'Dama

CHAMAGENTA - NGR

ECHOS

Echos des régions

CCMD-BRE DE MADINA DIASSA (YANFOLILA)

Sauvegarder coûte que coûte la race N'Dama

Le ministre de l'Elevage et de la Pêche, Kané Rokia Maguiraga, a visité samedi le Centre de conservation, de multiplication et de diffusion du bétail ruminant endémique (CCMD-BRE) de Madina-Diassa, dans le cercle de Yanfolila, région de Bougouni. La mise en place d'une stratégie dans le sens du développement durable a été l'une des conclusions de cette visite.

Avec un troupeau de 250 têtes, le centre bâti sur un ranch de 7 904 ha. Il se place dans un cadre de soutien à la biodiversité génétique et aussi dans la lutte contre la pauvreté et l'auto-suffisance alimentaire, par la mise en place de troupeaux d'élevage chez les éleveurs.

Au niveau du centre, l'essentiel du travail se situe à côté de la conservation de la race, la multiplication et faire la sélection. Notre objectif, c'est de mettre à la disposition des agro-éleveurs, des reproducteurs des bœufs de meilleure qualité de bétail ruminant endémique.

Ainsi d'ores, la plupart des éleveurs bénéficiaires de la première transposition du centre sont devenus en ces jours, propriétaires de troupeau en la matière.

Fortement apprécié pour leur capacité de résistance aux maladies, leur adaptation à la zone Mali-Sud et par leur espérance de vie, la race N'Dama se présente aujourd'hui comme un patrimoine du pays qui faut absolument préserver.

C'est tout le sens de cette visite du ministre de l'Elevage et de la Pêche, Dr Rokia Maguiraga, et maintenant, nous sommes à un niveau de diffusion. Avec les événements de 2012, le centre a eu quelques problèmes, mais nous nous mettons à la tâche. C'est une richesse et nous tenons à relever le défi en mettant tout en œuvre pour qu'on puisse récupérer ce centre et continuer avec la sélection et la conservation », a souligné le ministre Maguiraga.

Ainsi animé par une volonté de conservation de cette richesse du pays, le ministre a autorisé le staff au travail en vue de rehausser le niveau du centre, conformément aux intérêts que le président de la République, IBK, porte à la recherche.

Créé en 2013, on lui a placé de l'opération N'Dama de Yanfolila, le centre de conservation, de multiplication et de diffusion du bétail ruminant endémique s'occupe essentiellement de l'amélioration de la production et de la productivité du bétail ruminant endémique en général et de la race N'Dama en particulier.

La zone de Madina Diassa, zone par excellence des bœufs ruminants endémiques, a été choisie pour développer l'élevage de cette race N'Dama, une espèce de bœuf en voie de disparition dans le pays.

● MARIAM COULIBALY (envoyée spéciale)

ME MAMADOU ISMAILA KONATE

"La justice : ce grand corps malade"

Le Parc national a servi de cadre pour abriter le lancement officiel du livre intitulé "Justice en Afrique, ce grand corps malade : cas du Mali", de Me Mamadou Ismaila Konaté, ancien ministre de la Justice, Garde des Sceaux, ce samedi 26 janvier 2018.

Ce livre de 164 pages est disponible à la somme de 10 000 F CFA. Mamadou Ismaila Konaté, avocat et ancien ministre de la Justice qui a démissionné de ce poste après 16 mois de service en novembre 2017. Après sa démission, il s'est retiré en France et a écrit ce livre qui dépeint, selon plusieurs témoignages, tous les maux de la Justice en Afrique et particulièrement au Mali.

Aux dires de l'ancien Garde des Sceaux, pendant son passage au ministère de la Justice, il avait envisagé plusieurs réformes qui se sont confrontées à des difficultés budgétaires, souvent à l'insouciance ou l'ignorance de la classe politique, selon lui.

A l'en croire, le budget alloué à la justice malienne est insignifiant face aux réalités.

Il a dénoncé plusieurs maux qui gangrèment la Justice au Mali, à savoir : l'insuffisance infrastructurelle et matérielle, la mauvaise formation du personnel judiciaire et les violations des droits humains.

Ce livre de Me Konaté ne s'est pas limité à faire ressortir les causes imputables à la classe politique, selon les témoignages du magistrat. Mme Waigalo Malédo Bocoum.

Il a aussi dépeint les relations entre les magistrats et les justiciables.

L'avocat a parlé de la corruption, de la cupidité et l'instinct de protection entre les magistrats eux-mêmes contre les citoyens.

Me Konaté a appelé à une urgente prise de conscience. Pour soutenir l'importance de la Justice, il a rappelé : « on ne peut jamais se passer du service du juge et de la Justice ».

Mamadou Ismaila Konaté a interpellé les hommes de médias à s'impliquer davantage pour la bonne marche de la justice au Mali. Il a adressé des vives salutations à deux magistrats exemplaires, selon lui, dont Maliki Coulibaly du Mali et Ibrahim Dème du Sénégal, tous présents à la cérémonie de lancement.

● KOURICHI Cissé

CELEBRATION DE LA FETE DE L'ARMEE A DIOILA

Force de défense et de sécurité joue avec la population en football

La célébration du 58^e anniversaire de la fête de l'armée a été marquée dans la capitale du Baniko par des matches de football.

En premier lieu, les enseignants de l'Académie d'enseignement se sont opposés aux femmes des forces de défense et de sécurité. Après une soixantaine minutes de jeu, les deux équipes se sont quittées par un score vierge de 0 à 0.

A la deuxième heure, c'étaient les vétérans de s'opposer aux militaires de la localité. Là aussi les deux équipes se sont séparées par un score de parité, 2 buts par part.

La cérémonie était présidée par le gouverneur de la Région de Dioila, Bagny Maiga. A ses côtés, M. Togola, 1^{er} adjoint, le préfet central, Me Traoré Virginie Traoré, le président du Conseil de Cercle, le maire de la Commune rurale de Kaloalougou avec une toute nombreuse venue célébrée la fête.

● ABDO KAMARA

UNIVERSITE DU SAHEL

La 5^e promotion reçoit leur attestation

La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu samedi 26 janvier à l'Université du Sahel de l'ONG Al Farouk à Hamdallaye ACI en présence du représentant du parrain de la 5^e promotion, Dr. Sidi Al-Mokhtar Diallo, du Recteur de l'Université du Sahel, Dr. Seydou Sylla, du directeur de l'ONG Al Farouk, M. Ibrahim Kantao et du représentant du ministère de l'Education nationale.

Il s'agit au nombre de 104 étudiants et étudiantes, dont 89 étudiants de la Faculté des études islamiques et de la langue arabe, diplômés d'une licence générale, et 15 autres de la Faculté d'information diplômés d'une licence professionnelle dans le cadre du système LMD appliqué au pays.

Ainsi, la 5^e promotion porte le nom d'une personne très chère à cette université. Il s'agit du Dr. Sidi Mokhtar Diallo, l'un des professeurs les plus remarquables de cette université, qui a été au service de cette université et de la société malienne, paix à son âme.

Le parrain représenté dans cette cérémonie, M. Bamoussa Touré, est un grand homme qui a réalisé et continue de réaliser beaucoup d'œuvres remarquables dans le domaine éducatif social et religieux au Mali.

Basée sur sa vision, sa mission et ses objectifs, l'Université du Sahel poursuit son développement humain via des programmes universitaires. Ceci, à en croire le Recteur, fait partie des objectifs visés par l'ONG Al Farouk qui appuie le domaine éducatif en créant des lycées et des universités dont l'Université du Sahel, celle de Kayes et celle de Sikasso.

Le nombre d'étudiants à

page 4

Les Echos N° 5152 du 29 janvier 2018

LE DRAME A EU LIEU AU QUARTIER YIRIMADIO ZERNI
Le commerçant Oumar Touré tué par balles et sa fille blessée par des braqueurs

«Une nation qui lit est une nation qui gagne» Nelson Mandela
l'indépendant
 QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES 25^e Année - N° 4649 du Lundi 28 Janvier 2019 - Tél: 20 21 88 03 - Fax: 20 21 88 04

FACE AUX CRIMES ODIEUX ET ASSASSINATS CIBLÉS AVEC PRÉMÉDITATION

Le Collectif des Associations Musulmanes réclame «l'application de la peine de mort»

Page 4

Le président du Collectif des associations musulmanes, Mohamed Kimbiri

MASSACRE À RÉPÉTITION DES CIVILS DANS LES RÉGIONS DE MOPTI ET SÉGOU

Le désarmement sans délai de toutes les milices et la fermeture de leurs camps réclamés par Tabital Pulaaku

RENTRE POLITICAL DU RPM À SIKASSO

Dr Nango Dembélé appelle à l'unité et à la cohésion pour gagner les élections de 2019

FRANC CFA

Après l'Afrique, la France mise en cause en Italie et en Allemagne

ME MAMADOU ISMAEL KONATÉ LORS DU LANCEMENT DE SON LIVRE SAMEDI DERNIER

«Lorsque vous serez juge, on fera attention à ce que vous faites à Koulouba»

LA SITUATION HUMAINTAIRE TOUJOURS DÉSASTREUSE DANS LE CENTRE ET LE NORD DU PAYS

Près de 120 000 personnes déplacées internes en 2018

CRISE DU FOOTBALL MALIEN La restriction des fonds FAP de la FIFA contre le Mali levée

5 Nation **l'indépendant**

FACE AUX «CRIMES ODIEUX ET ASSASSINATS CIBLÉS AVEC PRÉMÉDITATION»
Le Collectif des Associations Musulmanes réclame «l'application de la peine de mort au Mali»

Après une série d'assassinats dans le district de Bamako, le Collectif des associations musulmanes du Mali a organisé, dans l'après-midi du samedi 26 janvier, au Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ, un meeting pour sensibiliser les fidèles musulmans sur les dangers qui menacent les citoyens, notamment les imams. A cet égard, le Collectif, dirigé par Mohamed Kimbiri, réclame «le maintien de la peine de mort, conformément à la Loi islamique».

est renouvelée chaque quinquennat, alors qu'en Occident les auteurs d'attentats sont systématiquement tués ».

Ainsi, devant la gravité de la détérioration de la situation sécuritaire, avec son cortège de morts au quotidien, le Collectif des Associations Musulmanes exige des pouvoirs publics «l'application de la peine de mort au Mali et son maintien dans le Code pénal et dans celui de la justice militaire ».

S'estimant trahis par les autorités, les leaders musulmans ont exhorté les disciples à assurer la sécurité des imams. Car, déclare Kimbiri, « aucun homme politique ne défendra notre cause, c'est à nous d'assurer notre défense ».

Aussi, projettent-ils d'autres actes de grande envergure si des mesures ne sont pas prises pour mettre fin aux crimes odieux et assassinats ciblés avec préméditation ».

Ce rassemblement trouve certainement sa justification dans l'assassinat, à coup de couteau, de l'imam Abdoul Aziz Yanké, non moins Secrétaire général du Haut Conseil islamique du Mali, et de deux commerçants, Kallou Fofana, Oumar Touré.

ME MAMADOU ISMAEL KONATÉ, S'ADRESSANT AUX JUGES, À L'OCCASION DU LANCEMENT DE SON LIVRE "LA JUSTICE, CE GRAND CORPS MALADE..."

" Lorsque vous serez juge, on fera attention à ce que vous faites à Koulouba..."

L'ancien ministre de la justice, Garde des Sceaux, Maître Mamadou Ismaël Konaté, a présenté, samedi dernier, au Parc national son livre : " La justice en Afrique, ce grand corps malade (cas du Mali)". C'était en présence d'un grand nombre d'hommes de droit, d'historiens, d'écrivains venus du Mali et de l'étranger. Il a, d'entrée de jeu, interpellé les juges en des termes très évocateurs : " Tant que vous n'êtes pas juge, l'argent public souffrira. Réveillons-nous et mettons ce pays sur la voie de la justice ". Et d'ajouter : " Lorsque vous serez juge, on fera attention à ce que vous faites à Koulouba ".

«l'abolition totale et absolue de la peine de mort fragilisait l'armée militaire, ses stratégies et son système de défense nationale et rend ses sacrifices vains ».

Aux dires du président du Collectif, Mohamed Kimbiri, l'abolition de la peine de mort est déguisée par un moratoire.

« Avant de sauter le courage de l'auteur qui a mis au gout du jour certaines larmes de la justice ».

Mamadou Ismaël Konaté, qui a annoncé le lancement dans les prochains jours d'une Coalition africaine pour la justice avec plusieurs hommes de droit africains, a conclu en ces termes : " Faisons confiance en nos juges même dans l'erreur. Ce sont des hommes ».

HOMMAGE À FEU DR. BIRAMA DIAKITÉ " Birama Diakité restera en nous " Tiémoko Sangaré dixit

Rappelé à Dieu le 2 novembre 2018, les camarades militants du Parti Africain pour la Solidarité et la Justice " Adema-PASU ", les amis, la famille et les proches ont rendu à feu Dr. Birama Diakité un hommage mérité, le samedi 26 janvier, au Mémorial Modibo Keita. Cette cérémonie, présidée par le président dudit parti, Pr. Tiémoko Sangaré, a été marquée par la présence des membres du Bureau national du parti.

ami avait toutes les qualités d'un vrai chef, en raison de sa rigueur dans le travail et son honnêteté. " socialement, il était un rassembleur. Ce sont ces mêmes valeurs l'ont constamment guidé dans sa vie sociale. Il était modeste et humble ", ont-ils souligné.

Selon de multiples témoignages, feu Birama Diakité était un panache, un grand homme, un cadre dévoué, un combattant politique exemplaire, avec une éthique morale inébranlable. L'illustrer disparu a été également guidé par ses camarades militants. " d'homme de référence, un laboratoire d'idées, différent des autres ».

Le parti a ainsi tenu à rendre hommage à l'un de ses pères fondateurs, en l'occurrence Birama Diakité, cadre éminent de la nation malienne, premier président de la Commission politique et président d'honneur de l'Adema-PASU, décédé le 2 novembre 2018.

Le président de l'Adema-PASU, non moins ministre de la Défense et des Anciens combattants, Pr. Tiémoko Sangaré a souligné que " Birama a laissé un grand vide dans le parti. Nous n'avons d'autres choix que de nous motiver devant la volonté du maître du monde ".

A l'en croire, ils ont organisé cette journée d'hommage pour témoigner et magnifier les œuvres de cet illustre patriote afin qu'elles servent de références pour la nouvelle génération, souvent en manque de repère.

« Aussi, a-t-il rappelé que " le défunt était un patriote, un homme de conviction qui restera en nous ". Il a félicité la Commission politique d'avoir eu cette belle initiative pour magnifier cet homme et ce modèle à suivre. Quant à ses collaborateurs, il s'est affirmé que, sur le plan professionnel, leur

L'un des intervenants, Me Cheik Oumar Touré, déclare une justice à deux vitesses qui protège les gros bonnets. Il plaide pour une reformation de la justice décarriée de la corruption, du favoritisme et de la compromission.

N° 4649 - Lundi 28 Janvier 2019
 Quotidien d'informations générales 25^e année
 «Une nation qui lit est une nation qui gagne»

Merci de votre attention

SPIRIT

Agence Conseil en Communication et Marketing

Cité du Niger - Bamako BP E788

Tél: 00223 20 21 71 49 / Fax: 00223 20 21 71 48

Email: spirit@spirit-mccann.com / www.spiritbko.com

Affiliée au **Groupe McCann Erickson**

SPIRIT